

Lettre ouverte à la société médicale du Canton de Zurich

Quatrième Newsletter aux membres de la FMP Section Zurich et à tous les titulaires d'une autorisation de DDM de Zurich et Winterthour

Monsieur le Président,
Chères et chers collègues,

Avec sa Newsletter no 14 du 2 septembre dernier, la société médicale du Canton de Zurich (AGZ) nous a informés du fait que les demandes de délivrance directe de médicaments (DDM) en suspens de 700 médecins du Canton de Zurich avaient été refusées et que les autorisations à terme de DDM de 76 médecins avaient été révoquées par la direction du Département de la santé publique.

L'AGZ veut maintenant engager la procédure juridique, participer à une médiation avec la direction du Département de la santé publique, encourager les pharmacies d'expédition et lancer une initiative législative.

Et la nouvelle loi sur la santé?

Dans les mois à venir, la nouvelle loi sur la santé va être discutée au Conseil d'Etat du Canton de Zurich. Est-il vrai que la délivrance directe de médicaments n'est pas réglée dans ce projet de nouvelle loi sur la santé, ce qui signifie que selon ce projet de loi la délivrance des médicaments serait libre dans le Canton de Zurich?

L'AGZ ferait bien de se concentrer sur le travail en politique à court terme. Si les pharmaciens réussissent à corriger le projet du Conseil d'Etat selon leurs vues au Parlement, nous médecins devrons pour la troisième fois passer par le référendum avant de pouvoir penser à une initiative. Ce point important – espérons-le seulement dans la Newsletter – a malheureusement passé aux oubliettes.

La FMP attend de l'AGZ des mesures actives au Parlement cantonal.

Et notre communication?

Il nous semble que les pharmaciens maîtrisent le territoire des médias. Les journaux sont toujours informés des toutes dernières décisions du tribunal avant notre secrétariat. Lorsque notre secrétariat reçoit des questions de journalistes, nous sommes

Tous les buts de la FMP sous www.fmpnet.ch

toujours «surpris» et devons «d'abord nous renseigner». Le rôle des pharmaciens est présenté comme efficace et positif dans les médias. Nous médecins sommes les perdants.

Quelques grandes chaînes de pharmacies telles que Sunstore et Galenica tentent manifestement de se partager le marché pharmaceutique suisse; les pharmacies d'expédition et des assureurs-maladie font également partie du lot. L'AGZ pose ici les bonnes questions: Pourquoi les grossistes pharmaceutiques ont-ils besoin d'une protection étatique de leurs investissements par l'interdiction de l'autodispensation? Pourquoi l'Etat veut-il imposer au patient où il doit prendre ses médicaments?

La FMP attend de l'AGZ un rôle actif dans les médias; ce ne sont pas les sujets qui manquent! Tant que les médias ne nous entendent pas, nous faisons quelque chose de faux.

Et notre stratégie?

Dans la question de l'autodispensation dans le Canton de Zurich, il ne s'agit pas que de savoir si les médecins des villes de Zurich et Winterthour, tout comme tous les autres médecins, peuvent délivrer des médicaments. Le but des pharmaciens est d'interdire l'autodispensation dans d'autres villes, dont Dietikon, Wallisellen, Uster, Wetzikon, etc.

L'AGZ a déjà montré qu'elle était prête à rechercher une solution dans une médiation avec les pharmaciens. Sur le dos de quel bossu faut-il trouver cette solution?

La FMP attend de l'AGZ une prise de position claire, affirmant qu'elle ne s'écartera jamais de la liberté totale de délivrance de médicaments pour les médecins du Canton de Zurich.

Et nos patients?

C'est surtout enfin aussi le désir de nos patients que nous, leurs médecins, puissions leur délivrer des médicaments. Comment l'AGZ va-t-elle s'organiser pour que nos patients soient sûrs d'avoir une voix dans la médiation de la direction du Dépar-

Lettre ouverte à la société médicale du Canton de Zurich

tement de la santé publique, au Parlement cantonal et dans les médias?

La FMP attend de l'AGZ qu'elle propose une plateforme à nos patients de manière à ce qu'ils puissent s'exprimer librement sur leur droit d'acheter leurs médicaments là où ils le veulent. Il est parfaitement clair pour nous qu'il n'est pas facile à l'AGZ de s'engager efficacement pour défendre nos intérêts. Cher Président, chers membres du comité, nous vous remercions de votre engagement. Mais il ne suffit pas que vous vous engagiez à fond pour nous. Nous devons également ressentir que tout l'environnement de l'AGZ se consacre corps et âme à nos intérêts. Ce n'est qu'alors que nous pourrions voir l'avenir avec assurance.

Nous serions très heureux que vous puissiez l'assurer et satisfaire les espoirs ci-dessus. ●

Avec nos salutations les meilleures

*Dr méd. Hans-Ulrich Bürke
Président de la Section Zurich de la FMP
Dr méd. Ingrid Wyler-Brem
Présidente de la FMP*

Die deutsche Fassung erschien in ARS MEDICI 20/05.

Demande d'admission / Fiche de mutation

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____

Adresse	Cabinet	Privé
Rue	_____	_____
NPA/Lieu	_____	_____
Tél.	_____	_____
Fax	_____	_____
E-Mail	_____	_____

Spécialité: Médecine générale Médecine interne Psychiatrie Pédiatrie Gynécologie autre: _____

Titre de Dr: oui non Diplôme fédéral depuis _____ Cabinet privé depuis _____

Membre d'une organisation professionnelle: FMH Société médicale du Canton de: _____

SSMG SGIM SGP SVPTA SSPP Gyn. + Obstétrique autre: _____

Seriez-vous intéressé/e par une activité de politique professionnelle? oui non Si oui dans quel domaine? _____

Seriez-vous intéressé/e à travailler en tant que membre actif au sein de la FMP? au comité dans un groupe de travail

autres activités

Lieu et date: _____ Signature: _____

Envoyez à: A. Benyamini, FMP-Sekretariat, Letzacherstrasse 37, 8117 Fällanden

Tél. 01-825 26 55, Fax 01-825 21 50, E-Mail: benyamini@dial.eunet.ch